LA HAYE F⊕UASSIÈR≅

Mairie de La Haye-Fouassière 6 rue de la Gare 44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE Tél. 02 40 54 80 23

CONSEIL MUNICIPAL DU 12/12/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 décembre, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 05/12/2024.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ

Philippe FORMENTEL

Jean-Luc VIAUD

Vanessa PAGEOT

Jean-Marie MOREL

Aurélie ARQUIER

Elodie CAMIER

Jean-Yves ARTAUD

Séverine KUTER

Jocelyne LANDRON

Pierre NOBLET

Philippe ROUSSEAU

Patrick TESSIER

Patrice CHOIMET

Stéphanie VIOLIN

Amélie GOUTH

Vincent PÉRUSET

Serge LAFFONTAS

Jacques COUILLAUD

Michel LHOUTELLIER

Agnès PARAGOT

Laurence CLÉMENCEAU

Sabine AUDRAIN

Étaient excusés et représentés :

Bruno TOUPET ayant donné pouvoir à Laurence CLÉMENCEAU Audrey VIDAL-BLANCHARD ayant donné pouvoir à Patrice CHOIMET Isabelle CIVEL ayant donné pouvoir à Agnès PARAGOT Jean-Marie CAMIER ayant donné pouvoir à Aurélie ARQUIER

Secrétaire de séance : Pierre NOBLET

LA HAYE F⊕UASSIÈR≅

DÉLIBÉRATION n° 2024-12-02

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2024

AFFAIRES GÉNÉRALES

Commissions municipales

Modification de leur composition

Vincent MAGRÉ expose :

Par délibération du 4 juillet 2024, le Conseil municipal a approuvé la création de 7 commissions municipales sur les thèmes suivants :

- · Finances.
- Ressources humaines,
- Enfance Jeunesse,
- Urbanisme et bâtiment,
- Voirie réseaux environnement et développement durable,
- Animation et vie associative,
- Vie économique et sociale.

Ces commissions ont pour objet d'émettre des avis préalables aux délibérations du Conseil municipal, de travailler sur un sujet ou un projet particulier et d'échanger entre élus sur les informations liées à la délégation.

En raison de la démission d'une conseillère municipale, il est nécessaire de revoir la composition de ces commissions. De plus, des erreurs s'étant glissées dans la délibération du 4 juillet 2024, il est nécessaire de délibérer à nouveau sur la totalité des compositions des commissions.

Il est rappelé que le Maire est membre de droit de chacune des commissions qu'il doit présider. Il peut déléguer cette présidence en cas d'absence ou d'empêchement. Par ailleurs, en l'absence de précision de la loi sur la répartition des sièges de chaque commission, le Conseil municipal doit s'efforcer de rechercher la pondération politique qui reflète le plus fidèlement la composition de l'assemblée délibérante. Il est convenu que les conseillers municipaux ne pouvant se rendre à une réunion de commission peuvent se faire remplacer.

VU le Code général des collectivités territoriales,

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

DÉSIGNE les membres qui composent chaque commission comme suit :

Finances

Président : Vincent MAGRÉ

Vice-président : Philippe FORMENTEL

Membres:

Patrice CHOIMET
Jean-Yves ARTAUD

Audrey VIDAL-BLANCHARD

Jacques COUILLAUD Agnès PARAGOT Isabelle CIVEL

Ressources humaines

Président: Vincent MAGRÉ

Vice-président : Philippe FORMENTEL

Membres:

Audrey VIDAL-BLANCHARD

Pierre NOBLET Vanessa PAGEOT Patrice CHOIMET Sabine AUDRAIN

• Enfance - Jeunesse

Président: Vincent MAGRÉ

Vice-présidente : Vanessa PAGEOT

Membres:
Pierre NOBLET
Stéphanie VIOLIN
Michel LHOUTELLIER
Patrice CHOIMET
Philippe FORMENTEL
Séverine KUTER
Isabelle CIVEL
Sabine AUDRAIN

• Urbanisme et bâtiments

Président : Vincent MAGRÉ Vice-président : Elodie CAMIER

Membres

Vincent PERUSET
Jean-Luc VIAUD
Patrick TESSIER
Philippe FORMENTEL
Jean-Marie CAMIER
Jean-Yves ARTAUD
Laurence CLEMENCEAU

Agnès PARAGOT

Voirie - réseaux - environnement et développement durable

Président: Vincent MAGRÉ

Vice-présidente : Jean-Marie MOREL

Membres:

Philippe ROUSSEAU Jean-Luc VIAUD Séverine KUTER

Audrey VIDAL-BLANCHARD

Serge LAFFONTAS Patrice CHOIMET Amélie GOUTH Jacques COUILLAUD Laurence CLEMENCEAU **Bruno TOUPET**

Animation et vie Associative

Président : Vincent MAGRÉ

Vice-présidente : Aurélie ARQUIER

Membres:

Jean-Marie CAMIER Amélie GOUTH Jean-Marie MOREL Serge LAFFONTAS Vanessa PAGEOT Jacques COUILLAUD Sabine AUDRAIN **Bruno TOUPET**

Vie économique et sociale.

Président : Vincent MAGRÉ Vice-président : Jean-Luc VIAUD

Membres:

Jocelyne LANDRON Jean-Marie MOREL Amélie GOUTH Patrick TESSIER Philippe ROUSSEAU Agnès PARAGOT

PRÉCISE que les élus du groupe minoritaire, membres d'une commission, ne pouvant être présents, pourront être suppléés par un autre élu membre du même groupe.

Vote: Pour: 27 Contre: 0 Abstentions: 0

La Haye-Fouassière, le 12/12/2024

Le secrétaire de séance Le Maire Vincent MAGRÉ

Pierre NOBLET 3